

Humanité & Inclusion

États financiers
31 décembre 2019



Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de
Humanité & Inclusion

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'**Humanité & Inclusion** [l'«Organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire ses produits de dons, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de l'actif à court terme et des actifs nets au 31 décembre 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 30 avril 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115098

Humanité & Inclusion

État de la situation financière

Au 31 décembre 2019

| | 2019 | 2018 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie | 355 801 | 450 189 |
| Débiteurs [note 3] | 672 402 | 2 930 214 |
| Frais payés d'avance | 1 202 | 4 483 |
| | <u>1 029 405</u> | <u>3 384 886</u> |
| Immobilisations [note 4] | 6 679 | 8 239 |
| | <u>1 036 084</u> | <u>3 393 125</u> |
| Passif et actifs nets | | |
| Passif à court terme | | |
| Fournisseurs et frais courus [note 5] | 42 462 | 2 394 164 |
| Apports reportés [note 6] | 993 622 | 998 961 |
| | <u>1 036 084</u> | <u>3 393 125</u> |
| Actifs nets | <u>—</u> | <u>—</u> |
| | <u>1 036 084</u> | <u>3 393 125</u> |

Engagement contractuel [note 7]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration :

Administrateur



Administrateur



Humanité & Inclusion

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2019

| | 2019 | | 2018 | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|------------------|-------------------|
| | Programmes | Administration | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Revenus | | | | |
| Apports – Handicap International Federation [note 6] | — | 560 326 | 560 326 | 584 593 |
| Bailleurs Financements – Institutionnels [note 6] | 7 099 411 | — | 7 099 411 | 9 793 949 |
| Collecte Grand public | — | 143 279 | 143 279 | 138 993 |
| Autres | — | 25 313 | 25 313 | 7 284 |
| | 7 099 411 | 728 918 | 7 828 329 | 10 524 819 |
| Charges | | | | |
| Programmes – Handicap International Fédération | 6 963 977 | — | 6 963 977 | 9 829 363 |
| Salaires et charges sociales | — | 471 278 | 471 278 | 420 888 |
| Programmes – Handicap International Fédération – Centre Opérationnel Belgique | 218 594 | — | 218 594 | 73 454 |
| Frais de communication et marketing | — | 44 231 | 44 231 | 37 945 |
| Loyer – espace de bureau | — | 37 921 | 37 921 | 35 125 |
| Frais de déplacements, activités et programmes | — | 30 924 | 30 924 | 45 136 |
| Autres | — | 20 944 | 20 944 | 17 131 |
| Honoraires professionnels | — | 7 524 | 7 524 | 20 749 |
| Assurances | — | 7 082 | 7 082 | 6 699 |
| Télécommunications | — | 5 404 | 5 404 | 5 651 |
| Fournitures de bureau | — | 4 713 | 4 713 | 6 463 |
| Sous-traitance | — | 4 532 | 4 532 | 14 729 |
| Formation, colloques et séminaires | — | 3 335 | 3 335 | 2 443 |
| Amortissement des immobilisations | — | 2 831 | 2 831 | 2 648 |
| Frais de banque | — | 2 690 | 2 690 | 2 450 |
| Location - autres | — | 1 608 | 1 608 | 1 607 |
| Publi-postage | — | 741 | 741 | 1 082 |
| Frais recrutement | — | — | — | 256 |
| Documentation | — | — | — | 1 000 |
| | 7 182 571 | 645 758 | 7 828 329 | 10 524 819 |
| Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) | (83 160) | 83 160 | — | — |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Humanité & Inclusion

État de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre 2019

| | Programmes | Administration | Total |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Actif net au 31 décembre 2017 | — | — | — |
| Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) | (108 868) | 108 868 | — |
| Transferts interfonds | 108 868 | (108 868) | — |
| Actif net au 31 décembre 2018 | — | — | — |
| Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) | 83 160 | (83 160) | — |
| Transferts interfonds | (83 160) | 83 160 | — |
| Actif net au 31 décembre 2019 | — | — | — |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Humanité & Inclusion

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019

| | 2019 | 2018 |
|----------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Activités d'exploitation | | |
| Excédent des produits sur les charges | — | — |
| Élément sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations | 2 831 | 2 648 |
| | <u>2 831</u> | <u>2 648</u> |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Débiteurs | 2 257 812 | (1 407 307) |
| Frais payés d'avance | 3 281 | 9 783 |
| Fournisseurs et frais courus | (2 351 702) | 2 125 117 |
| Apports reportés | (5 339) | (343 912) |
| | <u>(95 948)</u> | <u>383 681</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | <u>(93 117)</u> | <u>386 329</u> |
| Activité d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations | (1 271) | (3 790) |
| Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement | <u>(1 271)</u> | <u>(3 790)</u> |
| Variation nette de trésorerie | (94 388) | 382 539 |
| Trésorerie au début de l'exercice | 450 189 | 67 650 |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | 355 801 | 450 189 |

Voir les notes afférentes aux états financiers

Humanité & Inclusion

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

1) Statut et nature des activités

Handicap International est un organisme à but non lucratif constitué selon les dispositions de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, le 1^{er} avril 2003. Le 16 janvier 2018, Handicap International a ajouté au *Registraire des entreprises* du Québec le nom d'emprunt Humanité & Inclusion sous lequel l'Organisme opère depuis cette date.

Les objets de l'Organisme sont les suivants :

- offrir des services de soins de santé, d'intégration sociale et d'employabilité à des personnes handicapées qui vivent au Québec ou ailleurs, y compris dans les pays en voie de développement et favoriser la mise en œuvre de ces services avec d'autres organismes de coopération internationale;
- offrir au Québec, ou ailleurs, y compris dans des pays en voie de développement, des services d'éducation dans le domaine de la prévention des accidents par mines et des maladies invalidantes;
- promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées par l'activité physique; et
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Les revenus et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration.

Les revenus et les charges afférents aux projets spécifiques sont présentés dans le fonds des programmes.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont le solde fluctue d'un montant positif à un découvert, sont présentés à titre de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides rapidement convertibles en des montants connus de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Un placement ne sera en général assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance proche, soit environ trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Humanité & Inclusion

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

| | Taux |
|-------------------------|-------------|
| Équipement informatique | 25 % |
| Mobilier | 20 % |
| Équipement et outillage | 20 % |
| Améliorations locatives | 20 % |

Impôts sur les bénéfices

L'Organisme est considéré comme une entité exemptée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu en autant que les lois et règlements fiscaux applicables soient respectés.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les fournisseurs et frais courus sont évalués initialement à leur juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement.

3) Débiteurs

| | 2019 | 2018 |
|-------------------------------------------------|----------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| À recevoir – Bailleurs institutionnels | — | 2 900 000 |
| À recevoir – Collectif – Handicap international | 630 545 | — |
| Dons à recevoir | 3 310 | 22 880 |
| Remboursement des taxes à la consommation | 9 113 | 4 350 |
| Autres | 29 434 | 2 984 |
| | 672 402 | 2 930 214 |

4) Immobilisations

| | 2019 | | 2018 | |
|-------------------------|-----------------|----------------------|---------|----------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût | Amortissement cumulé |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Équipement informatique | 14 717 | 9 723 | 13 446 | 7 571 |
| Mobilier | 3 111 | 1 426 | 3 111 | 747 |
| | 17 828 | 11 149 | 16 557 | 8 318 |
| Amortissement cumulé | (11 149) | | (8 318) | |
| Valeur nette | 6 679 | | 8 239 | |

Humanité & Inclusion

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

5) Fournisseurs et frais courus

| | 2019 \$ | 2018 \$ |
|----------------------------------------------|---------------|------------------|
| À payer – Collectif – Handicap international | — | 2 356 963 |
| Autres fournisseurs et frais courus | 42 462 | 37 201 |
| | <u>42 462</u> | <u>2 394 164</u> |

6) Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues ou à recevoir au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des exercices à venir.

| | Solde au 31 décembre 2018 \$ | Encaissements et recevables \$ | Constatés à titre de produits \$ | Solde au 31 décembre 2019 \$ |
|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|
| Collectif – Handicap international | — | 560 326 | (560 326) | — |
| Collectif – Bailleurs institutionnels | 734 114 | 7 094 071 | (7 099 411) | 728 774 |
| Apport avec droit de reprise | 179 847 | — | — | 179 848 |
| Apport permanent | 85 000 | — | — | 85 000 |
| | <u>998 961</u> | <u>7 514 697</u> | <u>(7 659 737)</u> | <u>993 622</u> |

7) Engagements contractuel

L'Organisme a contracté des baux pour la location de locaux. Les loyers minimums futurs à verser en vertu de ce bail sont les suivants :

| | \$ |
|------|---------------|
| 2020 | 38 912 |
| 2021 | 13 456 |
| | <u>52 368</u> |

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

8) Instruments financiers – Risques et incertitudes

Risques financiers

L'Organisme est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Société est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit de l'Organisme est lié à ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Société est exposée à ce risque surtout en raison de ses fournisseurs et frais courus et son engagement contractuel.

9) Dépendance économique

Les fonds reçus d'Affaires Mondiales Canada (AMC) représentent 98% des revenus de financement de l'organisme. AMC est un partenaire de longue date, depuis environ 2007, et a toujours été le plus important bailleur de fonds.

10) Événement postérieur à la date du bilan

Après la date du bilan, l'épidémie de maladie à coronavirus [«COVID-19»] a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique. La durée et l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 demeurent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions monétaires et fiscales des gouvernements et de la banque centrale qui visent à stabiliser la conjoncture économique. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable l'ampleur et la gravité des événements, ni leur incidence sur la situation financière et les résultats financiers de la Société pour les périodes futures.